

Foire aux questions (FAQ)

Ensemble sans fumée : Quelles sont les raisons de cette initiative?

Le tabagisme est la principale cause de maladies et de décès prématurés évitables. Le tabagisme et l'exposition à la fumée secondaire contribuent aux problèmes de santé graves tels que le cancer, la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC), les maladies cardiovasculaires et les accidents vasculaires cérébraux. En tant que chef de file dans la promotion de la santé et du mieux-être de son personnel, le Réseau de santé Horizon (Horizon) s'engage à améliorer la santé de ses patients, de ses employés et de la collectivité.

À quelles parties du terrain de l'hôpital la politique antitabac s'applique-t-elle?

Tous les établissements et terrains d'Horizon sont des endroits entièrement sans fumée.

Que veut-on dire par « hôpital sans fumée »?

Les produits du tabac, la marijuana à des fins médicales, les produits à base de plantes médicinales destinés à être fumés ou chauffés, les cigarettes électroniques, les systèmes électroniques de délivrance de la nicotine (ENDS) et tous les autres dispositifs pour fumer sont strictement interdits sur le terrain de l'hôpital, y compris à l'intérieur de tout véhicule stationné sur le terrain de l'établissement.

Avec qui dois-je communiquer si j'ai des questions, des commentaires ou des préoccupations concernant l'application et le respect de cette politique?

Horizon a mis en place une ligne téléphonique et une adresse courriel afin de faciliter la communication avec ses employés, patients et visiteurs. Si vous avez des idées ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone, au 506-648-7552, ou par courriel, à l'adresse smokefree_sansfumee@HorizonNB.ca.

À qui la politique antitabac s'applique-t-elle?

À tous les employés, bénévoles, étudiants, patients, visiteurs, fournisseurs et agents contractuels ainsi qu'à toutes les autres personnes qui, dans le cadre de leur travail ou d'une visite, se trouvent à l'intérieur des installations hospitalières d'Horizon, dans ses stationnements ou sur ses terrains.

Les fumeurs n'ont-ils pas le droit de fumer?

Fumer n'est pas un droit inscrit dans une loi. Nous ne demandons pas aux employés, aux visiteurs et aux patients d'arrêter de fumer, mais plutôt de s'abstenir de fumer quand ils travaillent dans un établissement d'Horizon ou quand ils visitent un établissement d'Horizon.

Pourquoi les fumeurs ne peuvent-ils pas avoir des fumoirs ou des zones pour fumeurs?

Le tabagisme et l'exposition à la fumée secondaire sont des risques connus pour la santé. Horizon s'engage à promouvoir un environnement sain et sécuritaire pour favoriser le bien-être de tous. Fumer sur le terrain d'un hôpital, même dans des zones pour fumeurs, n'est pas compatible avec cet engagement. Il n'existe aucun niveau d'exposition à la fumée secondaire qui soit sans danger. Les patients, les visiteurs et les employés ne devraient pas être exposés à la fumée secondaire sur le terrain d'un hôpital. Les milieux hospitaliers sans fumée favorisent des choix santé et réduisent les effets néfastes du tabagisme.

Cette politique ne punit-elle pas les fumeurs?

Cette nouvelle politique ne vise pas à punir les fumeurs. Elle vise à offrir aux patients, aux visiteurs et au personnel un établissement et un milieu de travail sains et sécuritaires.

Quel type de soutien est offert aux fumeurs hospitalisés?

Tous les patients hospitalisés seront soumis à un test de dépistage de l'usage du tabac et se verront proposer une thérapie de remplacement de la nicotine pour les aider à surmonter les symptômes de privation de nicotine pendant leur séjour à l'hôpital. Des ressources de cessation du tabagisme seront aussi à la disposition des patients hospitalisés qui désirent cesser de fumer.

Quel type de soutien est offert aux employés?

Le Service de santé et de mieux-être d'Horizon fournit des ressources afin d'appuyer les membres du personnel qui ont besoin d'aide pour arrêter de fumer ou pour gérer leurs symptômes de sevrage.

Quel type de soutien est offert aux visiteurs?

Les visiteurs qui désirent fumer doivent quitter le terrain de l'hôpital. Nous encourageons les visiteurs qui prévoient être sur les lieux de l'hôpital pendant de longues périodes à discuter avec leur pharmacien des différentes options de thérapie de remplacement de la nicotine (TRN). Les visiteurs peuvent aussi se procurer de la gomme à mâcher à la nicotine dans les boutiques de cadeaux de nombreux établissements d'Horizon. Les visiteurs seront également encouragés à consulter le service Téléassistance pour fumeurs qui est offert gratuitement par téléphone, au 1-877-513-5333, ou en ligne, à l'adresse www.teleassistancepourfumeurs.ca.

N'y aura-t-il pas plus de déchets autour du terrain de l'hôpital en raison des mégots de cigarettes?

En tant qu'ambassadeurs et bons voisins, les employés sont tenus de respecter les lieux publics et les propriétés privées environnantes. Les employés doivent donc éviter de jeter des mégots de cigarettes et d'autres déchets sur les propriétés adjacentes à l'hôpital.

Comment les visiteurs et les patients seront-ils avisés?

Des affiches ont été installées à l'intérieur et à l'extérieur des établissements d'Horizon. D'autres moyens de communication seront également utilisés pour s'assurer que les visiteurs et les patients sont informés de la politique.

Fumer aide à calmer certains de nos patients. S'ils ne peuvent pas fumer, risquons-nous le chaos?

Les établissements interdisant l'usage du tabac signalent une diminution des cas d'isolement et de contention ainsi qu'une réduction des contraintes et des menaces chez les patients et le personnel. Les symptômes d'inconfort liés au sevrage de la nicotine seront réduits grâce à l'utilisation appropriée de la thérapie de remplacement de la nicotine et d'autres médicaments.

Comment la politique sera-t-elle appliquée?

Nous planifions poursuivre l'application de la politique au moyen d'interactions amicales. Toutefois, à compter de septembre 2017, les personnes prises à fumer sur le terrain des établissements d'Horizon peuvent recevoir une amende. Ainsi, nous demandons que les interactions soient toujours empathiques et respectueuses. La nicotine crée une dépendance et il est donc possible que les personnes avec qui vous parlez soient en train de souffrir de leur usage du tabac. Toutes les rencontres doivent être encourageantes et non punitives.

Toute personne aperçue en train de fumer sur le terrain d'un hôpital se verra rappeler que la politique antitabac d'Horizon interdit l'usage sur le terrain d'un établissement d'Horizon de tout produit destiné à être fumé. On lui demandera d'arrêter de fumer ou de vapoter sur les lieux. Il est possible qu'on indique à la personne où se rendre pour fumer ou pour obtenir de l'aide. Un dépliant sur la politique antitabac peut également être fourni. Si une personne enfreint la politique, elle pourrait recevoir une amende de l'organisme local d'application de la loi. [Cliquez ici](#) pour obtenir de l'information au sujet des nouvelles mesures législatives du gouvernement du Nouveau-Brunswick et des amendes connexes.

Les patients hospitalisés seront invités à demander conseil auprès de leur équipe de soins afin de recevoir de l'aide supplémentaire (p. ex. : soutien à la privation de nicotine). Il est important de signaler toute infraction à l'équipe de soins aux patients.

Les employés trouvés en train de fumer ou de faire usage du tabac à l'hôpital après la mise en œuvre de la politique devront cesser cette activité immédiatement, et se verront rappeler la nouvelle politique et les moyens mis en place pour les aider à soulager leurs symptômes pendant qu'ils sont au travail. Des ressources seront mises à leur disposition pour les aider s'ils sont prêts à arrêter de fumer. Si un membre du personnel ne souhaite pas se conformer à la politique, son superviseur en sera informé. Les récidivistes seront soumis à des sanctions disciplinaires.

Les gestionnaires et la sécurité doivent rendre des comptes et sont responsables de suivre le protocole en place lorsqu'une personne fume sur le terrain d'un hôpital, ce qui comprend le fait de communiquer avec l'organisme local d'application de la loi pour que des amendes soient imposées. On encourage également les employés à contribuer à la promotion de la politique.



Des exemples de textes et de fiches d'information seront disponibles afin d'accroître la sensibilisation à la politique et d'en assurer la conformité.

La politique antitabac sera-t-elle expliquée aux demandeurs d'emploi?

La politique antitabac d'Horizon sera communiquée aux demandeurs d'emploi et aux nouveaux employés. Le Programme d'orientation des nouveaux employés passera également en revue la politique.

Je fume. Comment puis obtenir de l'aide?

Nous savons qu'arrêter de fumer est un processus qui est différent pour chaque personne. Les études démontrent que vous aurez plus de succès en combinant soutien, encadrement et médicaments. Le Service de santé et de mieux-être des employés fournira le soutien nécessaire. Vous pouvez aussi discuter avec votre fournisseur de soins et accéder gratuitement au service Téléassistance pour fumeurs par téléphone, au 1-877-513-5333, ou en ligne, à l'adresse www.teleassistancepourfumeurs.ca.

Le service Téléassistance pour fumeurs (1-877-513-5333) est gratuit. Il vous permettra de parler directement à un agent formé en cessation du tabagisme qui vous aidera sans vous juger si vous pensez à arrêter de fumer, vous sentez déjà prêt à le faire, êtes en plein processus, avez besoin d'aide pour ne pas rechuter, n'êtes pas encore prêt à arrêter ou désirez aider quelqu'un d'autre à arrêter. Il vous aidera à :

- créer un plan d'abandon du tabac personnalisé;
- gérer les envies, les symptômes de sevrage et le stress;
- en apprendre davantage sur les aides de renoncement;
- trouver du soutien dans la collectivité;
- recevoir des appels téléphoniques de suivi optionnels tout au long du processus.

Lorsque les gens arrivent à l'unité de psychiatrie spécialisée, ils sont déjà en crise. À ce moment, ne sont-ils pas ceux qui ont le plus besoin de fumer?

Bien que le tabagisme ait diminué à l'échelle mondiale, la proportion de fumeurs souffrant de problèmes psychiatriques a augmenté. Environ 40 % des personnes qui sont atteintes de maladies mentales fument, comparativement à 17 % de la population générale. En moyenne, les personnes souffrant de maladies mentales graves meurent 25 ans plus tôt que la population générale. Selon un rapport de 2006 par la National Association of State Mental Health Program Directors, ces décès prématurés seraient grandement attribuables au tabagisme. Les programmes complets visant à freiner la consommation de tabac ont la capacité d'aider les patients souffrant de maladies mentales qui souhaitent arrêter de fumer et apprendre de nouvelles façons de vivre plus longtemps et en meilleure santé.

Comment Horizon arrivera-t-il à financer cette transformation radicale dans ses établissements?

Assurer la transition à une organisation entièrement sans fumée a entraîné certains coûts, comme la formation continue des employés, les enseignes et affiches, et l'accès des employés



aux aides de renoncement au tabac. Le rendement de ces investissements se présentera sous plusieurs formes : plus longue vie en meilleure santé pour les patients et le personnel, économies financières grâce à l'amélioration de la productivité et de la santé des employés, diminution des risques d'incendie, et certitude d'atteindre l'excellence en proposant aux gens l'environnement sain et thérapeutique qu'ils méritent et auquel ils s'attendent chez Horizon.

Pourquoi Horizon assume-t-il les frais liés à la thérapie de remplacement de la nicotine pour les membres de son personnel?

Horizon s'engage à promouvoir un environnement sain et sécuritaire pour favoriser le mieux-être de tous ses employés. Le tabagisme est la principale cause de maladies et de décès prématurés évitables. Les recherches montrent qu'une combinaison de soutien et de médicaments a pour effet de maximiser les chances de réussite des personnes qui essaient d'arrêter de fumer. Actuellement, la plupart des employés de nos hôpitaux ne bénéficient d'aucune couverture en ce qui a trait aux aides de renoncement au tabac. En reconnaissant que l'objectif de cette politique est de favoriser un milieu sans fumée, les dirigeants d'Horizon ont convenu que le fait d'aider la minorité d'employés qui fument permettra de créer un environnement plus sain pour tous.

Références :

National Association of State Mental Health Program Directors (2010). Tobacco-Free Living in Psychiatric Settings: A best-practices toolkit promoting wellness and recovery. Extrait de http://www.integration.samhsa.gov/pbhci-learning-community/Tobacco-Free_Living_in_Psychiatric_Settings_Toolkit.pdf

Nebraska Hospital Association (2007). Moving Toward a Tobacco-Free Future: A Resource Guide for Nebraska Hospitals and Health Systems. Extrait de : <http://nlcs1.nlc.state.ne.us/epubs/H8250/H001-2007.pdf>

Frequently Asked Questions, Thunder Bay Regional Health Sciences Center (n.d). Extrait de : <http://www.tbrhsc.net/wp-content/uploads/2015/01/Frequently-Asked-Questions.pdf>